



Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang

Imprimé par nos soins- Alain VINEL Directeur de la publication

BUSS'Info est sur <http://bussang.mairie.com>

N° 18 Janvier 2012

E **DITO :** *Comme c'est devenu une tradition, BUSS'info consacre son premier numéro de l'année aux vœux du Maire. Vous trouverez donc ci-après l'intégralité du discours prononcé par Alain VINEL le jeudi 5 janvier dernier, à la salle des fêtes de la Mairie :*

« Bussenettes Bussenets, Mesdames Messieurs, chers amis, bonsoir et merci d'avoir répondu aussi nombreux à mon invitation. Merci en particulier aux nouveaux habitants du village qui se sont déplacés et à qui j'ai envoyé une invitation personnelle pour l'occasion.



Comme le veut la tradition, avant de vous présenter mes vœux, je dresserai le bilan de l'année écoulée et je vous ferai part des projets que la municipalité a pour Bussang, projets que nous espérons réaliser en 2012 et les années suivantes.

Mais avant, j'ai envie de sortir des sentiers battus, quitte à vous surprendre et à faire quelques entorses au protocole qui prévaut dans ce genre de cérémonie.

En effet, ce soir, un peu comme Stéphane HESSEL dans son livre à succès et un peu comme mon collègue Jean Claude CÔME l'a fait lors de ses vœux au MENIL, je vais moi aussi faire **l'indigné et je l'assume**. Je ferai aussi preuve d'optimisme, mais d'un optimisme prudent.



Permettez-moi, d'être **indigné** face à cette crise que l'on prétendait avoir solutionnée après le sauvetage des banques privées et ce à grands coup de fonds publics. On connaît la suite, les états se sont endettés encore plus et la facture ne s'est pas fait attendre. Accuser les agences de notation d'être à l'origine de tous nos maux, c'est un peu trop réducteur.

Indigné face à l'écart qui continue à se creuser de plus en plus entre les plus gros revenus associés souvent à des primes indécentes et les plus bas revenus.

Indigné face à l'accroissement démesuré du chômage et à l'absence de perspectives d'avenir pour notre jeunesse.

Indigné face aux conséquences de la dérégulation économique à marche forcée, dans le domaine de l'énergie notamment. Avec l'ouverture à la concurrence et la libéralisation des marchés, on nous promettait des baisses de prix et un meilleur service, c'est tout l'inverse qui se passe.

Indigné face aux catastrophes sanitaires qui se multiplient à cause du pouvoir pris par les lobbies privés dans les instances de contrôle et de décision, et au recul de l'accès aux soins et du simple droit à la santé pour tous.

Indigné par les coupes drastiques dans les effectifs et les budgets des administrations qui mettent en danger leur bon fonctionnement et leur rôle de service public. (L'Education Nationale par ex)

Indigné, lors des élections locales ou nationales, par toutes les promesses faites qui ne seront jamais tenues parce que manifestement irréalistes. Cela explique en partie mais sans les justifier l'abstention, les votes protestataires et la montée du populisme.

Indigné par toutes ces affaires qui touchent, de près ou de loin, le monde de la politique et qui jettent le discrédit sur les élus de terrain, qui, dans leur quasi-totalité, restent modestes, compétents et totalement désintéressés.

Indigné par le peu d'importance qu'attachent certains acteurs et décideurs publics et privés à la protection de notre environnement et ce malgré les nombreux signes de dérèglement donnés par la nature.

Mais ce qui m'indigne le plus en général, c'est de constater que l'intérêt général passe trop souvent au second plan dans l'action publique, que l'égoïsme l'emporte sur la solidarité.



Mais tout ne va pas si mal ici sur notre « vieux continent » comme disent les Américains au sujet de l'EUROPE.

On annonce à juste raison le nécessaire retour à une certaine forme de régulation pour corriger les dérives, dans le domaine économique notamment.

En France, quelques actions en justice finissent enfin par déboucher sur des condamnations alors qu'il n'y a pas si longtemps, les actions de même nature étaient classées sans suite ou se soldaient systématiquement par des non-lieux.

Dans un tout autre domaine, on ne peut que se réjouir de voir de plus en plus de peuples, dans le monde, se débarrasser de leur dictateur et accéder à la démocratie, même si, pour eux, les difficultés à surmonter restent innombrables.

Les temps changent manifestement et dans le bon sens. Il faut bien se rendre à l'évidence, une société doit être administrée et l'économie doit faire l'objet d'un minimum de régulation, n'en déplaise aux partisans forcenés de l'ultra - libéralisme. Car les trois mots fondateurs de notre république « liberté, égalité et fraternité » sont indissociables, on a eu un peu trop tendance à l'oublier.

Et puis, grâce aux progrès réalisés par la science et le développement des nouvelles technologies, notre espérance de vie continue à augmenter, la communication se mondialise elle aussi et ce n'est pas forcément une mauvaise chose. Nous sommes de mieux en mieux informés sur ce qui se passe dans le monde ou plus près de chez nous, même si l'accès à toutes les chaînes de télévision indépendantes ou à internet reste à généraliser.

Sur le plan local, je ne peux que louer la compétence, le professionnalisme et le dévouement de la quasi-totalité de nos interlocuteurs dans les services de l'état et des collectivités territoriales. Ils ont du mérite d'être restés autant mobilisés malgré les réformes successives qu'ils ont eu à subir.



Je pourrais ainsi continuer à égrener toutes les raisons de croire à un avenir meilleur et me dire que, dans notre village, il fait quand même toujours bon vivre. Mais, par cette introduction un peu longue je l'avoue, le message que je voudrais vous faire partager ce soir est le suivant : tous les jours dans l'exercice de ma responsabilité d' élu, je perçois les signes d'un désarroi grandissant dans toutes les couches sociales, conséquence d'une société qui perd ses fondamentaux et qui dilapide son capital confiance. Tous les jours je mesure l'importance que prennent dans la vie des gens, les services de proximité en général et ceux assurés par la Commune en particulier. De plus en plus souvent, il nous faut déplorer des incivilités et il nous faut user de beaucoup de diplomatie pour faire comprendre que les règles régissant la collectivité s'appliquent à tous sans exclusive.

Vous le savez, par nature et peut être par déformation professionnelle, je suis très attaché à ce que mon action s'inscrive dans l'équité, la légalité et le respect des autres, même si ce n'est pas chose aisée. L'intérêt général doit s'imposer avant certains intérêts privés quitte à froisser, parfois, des susceptibilités. C'est le respect de la fonction du maire qui l'impose...



Dans ce contexte, je puis vous assurer que pour le personnel communal et l'ensemble des élus, ce n'est pas toujours facile d'assurer leur mission et d'assumer leur responsabilité. Ils le font du mieux possible, chacun avec ses qualités et ses défauts. Je profite de l'occasion pour les remercier chaleureusement de leur dévouement.

J'y associerai tous les bénévoles qui se dévouent eux aussi pour que les liens sociaux établis grâce à la vie associative perdurent. Aux associations, on doit également une bonne part des manifestations qui animent notre village.

Cette année, le comité de jumelage a organisé une fête particulièrement réussie à l'occasion des 25 ans du jumelage de BUSSANG avec LA TURBALLE.

La pièce jouée l'été dernier au Théâtre du peuple a attiré une affluence record confirmant le succès des années précédentes et cet automne, l'association « Recré » a proposé une animation originale sur le thème «de l'usine au théâtre, par mains et cœurs ouvriers», en association avec le Parc Régional des Ballons des Vosges.

Je voudrais saluer publiquement le remarquable travail de Raphaël PARMENTIER qui a conçu et réalisé plusieurs expositions et documents sur BUSSANG à la belle époque, sur le théâtre du peuple, l'industrie POTTECHER et le thermalisme. Ce dernier thème a fait l'objet d'un montage vidéo très intéressant présenté à l'occasion de l'opération «Eurorand'eau» organisée par le club vosgien à BUSSANG.

Je vous transmets aussi les remerciements et les félicitations de l'établissement français de sang pour le succès des collectes organisées à BUSSANG. Le nombre de donneurs toujours plus nombreux a atteint les 109 prélèvements le 8 décembre dernier dont 7 nouveaux donneurs, c'est un bel exemple de solidarité.



Nous avons eu le plaisir d'accueillir les « Feux Folies » le 6 août, organisation particulièrement réussie grâce à « Haute Vosges Animation » association chère à notre Député François VANNON: cela a été une très belle fête, le clou de la saison estivale, ce malgré la pluie et la mini tornade qui a suivi...le spectacle féerique de ces premiers feux de montagne a emporté tous les suffrages et suscité l'admiration et nombre de compliments. Le cadre bussonnet s'y prête bien il est vrai et nous sommes d'ores et déjà candidats, dans le futur, pour une nouvelle organisation si cela est possible ... par beau temps !!!



Pour notre Commune, l'année 2011 restera également marquée par deux distinctions qui feront date :

- le label de station verte qui lui a été décerné,
- et l'attribution d'une fleur au concours des villes et villages fleuris.

Ces reconnaissances extérieures sont en partie le résultat des efforts réalisés par la Commune et la population pour développer la qualité de l'accueil des touristes, principale filière économique porteuse de développement de l'emploi pour notre fond de vallée.

2011 a été également une année record en matière d'investissements :

- avec la fin de la construction du tremplin,
- et le début du chantier des nouveaux ateliers municipaux,
- les travaux de rénovation des voiries du centre du village se sont poursuivis avec les aménagements autour de l'église.
- les routes et chemins d'accès aux écarts ont fait l'objet des indispensables travaux d'entretien habituels.

Même si nous aurions aimé obtenir plus, je note que nous avons touché plus de 330 000 € de subventions de l'état, de la région et du département pour réaliser nos différents projets. Sans cet accompagnement que je salue, il nous aurait fallu revoir nos ambitions sensiblement à la baisse.

- Comme autres réalisations de l'année, je peux citer la nouvelle stèle du Drumont souhaitée par le Souvenir Français, qui nous a aidé financièrement, et la pose d'un mât dans le parc de l'Hôpital, suite au label « Bleuet de France » en tant que lieu d'accueil des ressortissants de l'Office National des Anciens Combattants.



En 2012, on prévoit principalement :

- la fin de la construction des ateliers municipaux, avec le bois de notre forêt,
- la rénovation de l'ancienne gare pour y installer l'office de tourisme,
- la mise en place d'un « City Pack » pour notre jeunesse,
- l'équipement de 2 sites d'escalade pour les sportifs,
- la rénovation des trottoirs le long de la RN 66 en coordination avec le remplacement de la bande de roulement de la chaussée
- la création d'une station-service pour camping-cars,
- les premiers travaux en vue de l'exploitation des ressources en eau de la Commune par la révision des captages et le nouveau mode de traitement de l'eau,
- des travaux de recherche et de captage d'eau de source de montagne pour une éventuelle mise en bouteille ont également été initiés en 2011 et seront poursuivis.

En prévision des travaux qui seront réalisés en 2013, nous organiserons la concertation sur le projet de restructuration de la place du centre et de la rue du théâtre. Ce sera sans doute l'un des chantiers les plus importants de notre mandat, en termes d'impact et de sensibilité notamment. Il mettra aussi un terme à la sécurisation associée à la modernisation de tous les espaces publics du centre du village et de ses voies d'accès.

Nous avons été modestes et prudents dans nos promesses électorales au point qu'on nous avait accusés de ne pas avoir de programme. Dés maintenant, je crois cependant que l'importance de nos réalisations est de nature à marquer durablement la vie de Bussang.



D'autres dossiers vont être initiés ou poursuivis en 2012 en particulier :

- ◇ l'élaboration d'un plan pluriannuel de gestion des ressources forestières,
- ◇ l'accompagnement du Théâtre du Peuple dans ses nouveaux projets.
- ◇ la construction par VOSGELIS (off d'HLM) de 8 appartements adaptés aux personnes âgées à la place des locaux techniques actuels qui seront démolis,

Au passage, la vente de bois a rapporté 419 694 € en 2011, soit 30 % de plus que la moyenne des dernières années, à volume comparable bien entendu. Cela confirme qu'avec le tourisme et le Casino, le bois constitue le potentiel économique le plus important pour la Commune.



Après un important travail préparatoire, une première présentation publique du projet de plan local d'urbanisme (PLU) a été organisée le 15 décembre dernier. D'autres réunions publiques sont prévues en 2012 en vue d'une finalisation courant 2013. Rappelons que ce plan se substituera au plan d'occupation des sols en vigueur actuellement.

J'invite tous les Bussenets à apporter leur contribution à cette concertation car la démarche d'élaboration d'un PLU est structurante dans le domaine de l'urbanisme principalement. Elle permet de définir les priorités en matière de gestion des espaces, de garantir la cohérence entre les différentes contraintes naturelles et réglementaires ainsi que de maîtriser les coûts des équipements publics nécessaires au futur développement de l'urbanisation.

Vous l'aurez compris, les orientations qui seront décidées vont engager fondamentalement l'évolution de notre cadre de vie. Pour illustrer mon propos, je ne citerai qu'un exemple : la volonté de garder des espaces ouverts et préserver ainsi nos panoramas et nos paysages va nous imposer des arbitrages en termes de classement des terrains, arbitrages entre terres agricoles espaces forestiers. Nous sommes donc tous concernés de près ou de loin.



Je serais incomplet si je n'abordais pas le sujet de l'intercommunalité. Sur proposition de la Préfecture et donc de l'Etat, le regroupement des deux communautés de communes, du SIVEIC et du syndicat de piscine devrait se réaliser au 1^{er} janvier 2013. Un important travail préparatoire a déjà commencé en 2011 et nous avons toute l'année 2012 pour permettre les convergences techniques, économiques et administratives nécessaires.

Pour faciliter cette fusion, certaines compétences sont reprises par les Communes, Madame la Préfète a d'ailleurs signé l'arrêté entérinant les nouveaux statuts en décembre dernier.

Bussang est principalement concerné par le retour du stade, de la rando-ferrata, des pistes de ski de fond et de l'ancienne gare dans le giron de la commune.

Sans faire d'angélisme, car cela ne va pas être facile, nous sommes convaincus que cette fusion va dans le sens d'une meilleure synergie entre toutes les communes du canton. Je comprends certaines réticences exprimées ici ou là, mais je suis confiant quant au sens des responsabilités de mes collègues pour aller résolument de l'avant et pour surmonter les difficultés.

En ce qui concerne le SIVEIC, la mise en place de la nouvelle redevance incitative va être l'autre gros chantier de l'année. Un travail d'explication est prévu pour faire adhérer la population à cette nouveauté qui va bousculer les habitudes mais qui présente deux avantages importants :

- une contribution au coût du service plus équitable,
- une incitation au tri sélectif pour réduire le poids et le volume des déchets et donc une meilleure protection de l'environnement.

Si j'ai volontairement évité de vous donner trop d'éléments chiffrés, c'est pour ne pas être trop long et parce que, comme tous les ans, une communication détaillée sera faite à l'occasion de la démarche budgétaire habituelle et ce, par la presse et le canal de BUSS'info.

Grâce à cette communication, la situation financière de la Commune est connue de tous. Chacun peut savoir, ce qu'ont coûté les principaux investissements et leur impact sur notre niveau d'endettement. De plus, tous ces supports d'information sont disponibles à la mairie ou sur le site internet « bussang.fr ». Avec tout ce qu'on peut entendre et lire sur l'endettement des collectivités territoriales, je tiens à ce que la population bussenette soit rassurée sur ce plan.



Malgré tous nos efforts pour créer une dynamique et inverser les tendances négatives, la diminution du nombre d'habitants se poursuit, moins 8 en 2011 soit un solde de 1636 habitants selon les statistiques de l'INSEE. Même si deux commerces ont rouvert leur porte, on ne peut que déplorer la fermeture du « grillon », l'une des plus anciennes enseignes bussenettes. Cela démontre, s'il en était encore besoin, la fragilité du petit commerce de proximité. Cela nous incite aussi à poursuivre nos efforts pour développer l'accueil et l'activité sans exclusive et encourager les bussenets à fréquenter nos commerces.

Une réunion en mairie avec les acteurs économiques, commerçants, artisans et entrepreneurs sera organisée dans les semaines à venir.



Il m'est particulièrement agréable de profiter de l'occasion qui m'est donnée ce soir pour féliciter les 11 mamans qui, en 2011, ont mis au monde 6 petites bussenettes et 5 petits bussenets. L'évolution de la natalité nous préoccupe bien sur, car elle a un impact direct sur le maintien à terme du nombre de classes dans notre école.

Avec la mobilisation des parents d'élèves, des délégués de parents au conseil d'école et des enseignantes, nous avons pu éviter la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre. Mais pour combien de temps ? L'administration ne comptabilisant plus les enfants de moins de trois ans, jusqu'à quand pourrons nous maintenir cette classe malgré les 14 naissances de 2010 et les 11 de 2012 !!!

Et c'est dans l'optique de pouvoir accueillir de nouvelles familles qu'il a été demandé à Vosgelis (Off d'HLM) de réhabiliter l'ancienne gendarmerie.

Il m'est tout aussi agréable de rassurer nos anciens sur le maintien du traditionnel repas organisé au printemps et du non moins traditionnel colis de Noël.

Pour ne pas être trop long, je ne suis pas entré dans les détails sur tous les sujets abordés. Par contre j'ai essayé d'être exhaustif sur l'essentiel de nos préoccupations, de vous faire saisir le sens qui guide mon action. Autour du verre de l'amitié qui vous sera offert tout à l'heure, c'est avec plaisir de je répondrai à vos éventuelles interrogations.

Avant de laisser la parole à mes invités, j'aimerais vous souhaiter une bonne année 2012, une bonne santé, avec un maximum de bonnes surprises et beaucoup de bonheur, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Merci de votre attention. »

BONNE ANNÉE 2012

Votre Maire

Alain VINEL